

### **Postface : enjeux linguistiques de l'intégration des migrants**

Nathalie Marchal, Directrice f. f.  
Service de la langue française de la Fédération Wallonie Bruxelles

Comment mieux renforcer l'appropriation de la langue française par les migrants et valoriser leurs identités, à la fois individuelles et collectives, à travers une participation citoyenne dans le pays d'accueil ? Tel est l'enjeu posé par Altay Manço et Patricia Alen dans cet ouvrage. Il rejoint pleinement les préoccupations du Service de la langue française de la Fédération Wallonie Bruxelles qui, depuis 2005, soutient un programme de recherches destiné à définir des pistes de politique linguistique dans le champ des problématiques migratoires.

Interpelé par différents constats et faits d'actualité comme notamment le chômage et le décrochage scolaire importants dans certains quartiers urbains à forte population immigrée, les actes de vandalisme récurrents dans ces mêmes quartiers, le regain des signes extérieurs d'appartenance religieuse et/ou culturelle, notamment chez les jeunes, le succès grandissant des idéologies extrémistes religieuses et/ou raciales, les actes de violence idéologiques et religieux en Europe et ailleurs, portés par des personnes vivant dans les sociétés d'accueil depuis très longtemps, la politique urbaine du logement encourageant le regroupement (voire l'auto-organisation de certaines communautés) et hypothéquant tout besoin d'apprendre le français, etc., le Service de la langue s'est interrogé sur le rôle, même modeste, qu'il pouvait jouer pour contribuer à l'amélioration du « vivre ensemble » et à une insertion culturelle, sociale et professionnelle harmonieuse des citoyens.

Le Service supposait la présence, au moins partielle, d'enjeux linguistiques au sein des différents problèmes sociaux et la nécessité de développer des actions de politique linguistique adéquates pour contribuer au mieux-être de tous.

En matière linguistique, plusieurs constats de carences dont la responsabilité incombait aux pouvoirs publics étaient clairement identifiables, et n'étaient peut-être pas sans lien avec les problématiques sociales actuelles, héritées de 60 années d'immigration, et notamment :

- L'absence d'une politique volontariste et transversale pour répondre aux besoins en matière d'apprentissage du français.
- La formation linguistique pour les adultes s'organisant le plus souvent par des associations locales : il en résulte un financement public morcelé et complexe impliquant des déperditions de moyens.
- Une offre actuellement insuffisante de cours tant du point de vue quantitatif que qualitatif par rapport aux besoins croissants, en raison des nouveaux flux migratoires d'Europe de l'est, notamment.
- L'absence de prise en compte des langues identitaires. L'arabe standard, en particulier, était enseignée à peu près exclusivement dans les écoles coraniques, l'apprentissage de la langue devenant indissociable de l'apprentissage religieux.
- L'absence de prise en compte de la richesse du patrimoine de toutes les langues en usage et des compétences plurilingues.
- L'absence de travaux sur le rapport au français et aux autres langues et sur les stéréotypes linguistiques, tant dans le chef des Belges de souche que des Belges issus de l'immigration.

Face à ces constats de carences dans la prise en compte des besoins et des attentes des personnes issues de l'immigration en matière linguistique, le Service souhaitait cerner davantage ces besoins par des recherches qualitatives, en prenant en compte la diversité, la singularité et la complexité des projets migratoires des personnes et de leurs trajectoires de réussite et d'échec (emploi, éducation ...), ainsi que de leurs difficultés identitaires, etc.

A côté des avancées importantes réalisées par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le domaine éducatif en faveur des plus jeunes, et par le Fédéral en faveur des primo-arrivants, le programme de recherches mis en place par le Service de la langue française s'est davantage axé sur la problématique des *adultes en situation postmigratoire*. Ce programme a apporté les quelques résultats saillants qui suivent :

- *Martiniello M., Jeurissen S., Perrin N., Gsir S., Jamin J. (2008)*. Cette recherche, basée sur des entretiens semi-directifs auprès des apprenants et formateurs de structures associatives dispensant des cours de français, insiste sur la fonction socialisatrice des cours de français, surtout dans le cas des femmes, et plaide pour une adaptation qualitative des pédagogies et des compétences visées qui conférerait davantage à l'apprentissage du français une dimension d'espace d'échanges.
- *Lucchini S., Hambye Ph. (2008)*. Cette recherche reposant sur des entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon représentatif de la diversité de l'immigration en Wallonie et à Bruxelles, insiste sur la nécessité de déconstruire la vision qui veut que l'on ne puisse être véritablement francophone si l'on parle avec un accent, on porte un foulard, on a une « gueule de métèque », etc. Elle insiste également sur la nécessité de promouvoir une vision non dichotomique des identités : on doit pouvoir exprimer sans éprouver de contradictions son sentiment d'être à la fois Belge, Wallon, Bruxellois, Italien, Arabe ou musulman, etc. Et enfin, elle souligne l'importance de considérer le patrimoine plurilingue comme un bien collectif, que les Belges « de souche » peuvent également s'approprier.

- *Manço A., Alen P. (2010)*. Cette recherche-action sur le rôle des structures socioculturelles dans l'appropriation du français vient compléter les résultats précédents. Face à la pénurie des offres de formation linguistique pour adultes, les structures associatives, qui pratiquent des activités culturelles, sociales et citoyennes propices à l'appropriation du français chez les adultes, sont de précieux alliés. On distingue l'« appropriation » de l'apprentissage classique et on l'entend comme l'accession à un bien commun, la langue du pays d'accueil, dont l'apprenant doit se rendre « propriétaire ». Sur le plan qualitatif, cette appropriation convie moins les compétences cognitives des participants que leurs compétences communicationnelles et crée, par conséquent, un vaste espace d'échanges qui répond aux attentes des apprenants pointées par la première recherche. Le français devient la langue commune, celle qui réunit, à travers un « apprentissage-plaisir » qui renforce, dans le même temps, les compétences tout en distillant peu à peu un sentiment d'appartenance à la société d'accueil. C'est dire si son rôle est important. Par ailleurs, cet espace d'échanges se révèle également propice à la découverte de l'autre et à la valorisation de son plurilinguisme et de son identité plurielle, ce qui pourrait contribuer également à déconstruire des visions de soi pointées dans la deuxième recherche chez certains informateurs et qui feraient obstacle au bien-être et à l'insertion.
- *Hambye Ph. (2012, à paraître)*. Cette recherche prolonge Lucchini S., Hambye Ph. (2008) en sondant le degré d'implantation de très nombreux stéréotypes linguistiques en lien avec l'immigration et en les priorisant. L'objectif serait de mener une campagne de déconstruction des représentations fausses qui freineraient l'intégration linguistique des migrants.

*Le présent ouvrage* fait un nouveau pas important dans le champ de l'appropriation du français : il permet de la cerner au plus près par les pratiques et les facteurs qui la favorisent. L'appropriation en tant que telle se définit difficilement, selon les auteurs, car elle relève davantage de la sphère personnelle et intime de l'individu. L'ouvrage démontre, dans la foulée du travail de l'IRFAM en 2010, et à la lumière des angles d'approche complémentaires et innovants des différents auteurs de divers pays francophones, combien l'appropriation constitue un impératif, qui dans l'enjeu du « vivre ensemble » devient prioritaire sur la maîtrise technique de la langue. L'appropriation crée ensuite les conditions idéales pour l'apprentissage. Le séminaire de l'OPALE (Organismes francophones de Politique et d'Aménagement Linguistiques) « Langue et cohésion sociale » (Neuchâtel, 2010) rappelle à son tour que la relation insertion/langue est bidirectionnelle : l'insertion progressive motive et favorise le développement des compétences langagières attendues, au moins autant que la maîtrise du français conditionne l'insertion.

Par ailleurs, les différents auteurs du livre invitent plus que jamais à ne plus aborder le rapport que les migrants peuvent entretenir avec la langue, et les questions de l'appropriation et de la maîtrise du français, par le prisme réducteur de notre bagage culturel, social et pédagogique, mais de les aborder avec des éclairages nouveaux et une meilleure connaissance des réalités de terrain, tenant compte des

parcours, des savoirs, de la culture et des mécanismes psycholinguistiques des personnes concernées. Un effort de compréhension est plus que jamais nécessaire, ce à quoi contribue grandement cet ouvrage collectif :

- A la lumière de toutes les approches proposées dans l'ouvrage, les politiques publiques devraient prioritairement développer une stratégie de sensibilisation des formateurs en FLE à cette dimension d'appropriation et aux adaptations pédagogiques qu'elle suppose. Elles devraient également leur fournir l'outillage nécessaire.
- Par ailleurs, les structures associatives développant des activités culturelles, sociales et citoyennes avec les publics migrants, en particulier, ne travaillent pas nécessairement avec une pleine conscience de l'enjeu linguistique pourtant bien présent dans leur travail. Les politiques publiques devraient les sensibiliser à leur rôle clé et à l'importance de cet enjeu. L'apport d'outils adéquats serait également de nature à les aider.
- Enfin, l'appropriation de la langue ne se décrétant pas, mais se réalisant sur une base volontaire, la mobilisation des publics vers ces structures mérite également le développement de sensibilisations et d'incitants.

Une reconnaissance particulière, sous forme de label, donnée par les pouvoirs publics aux professionnels de la culture travaillant l'appropriation en étroite complémentarité avec des structures de formation linguistique et suivant différents critères définis par Manço A. et Alen P. pourrait être, par exemple, de nature à multiplier et professionnaliser les initiatives dans le domaine culturel.

Quoi qu'il en soit, toute stratégie incitative qui serait développée devrait être mise en lien avec le récent parcours d'accueil des primo-arrivants mis en place par le pouvoir politique en Wallonie et à Bruxelles. Ce parcours comporte, d'une part, une dimension linguistique en vue d'une insertion professionnelle et convoque, d'autre part, à rejoindre la vie associative du pays d'accueil en vue d'une insertion sociale et culturelle harmonieuse des migrants. Nul doute que la dimension linguistique incluse dans ce parcours, bien qu'elle n'ait aucune valeur contraignante, entraîne une mobilisation des structures d'appropriation et de formation de français bien sûr, mais également de tous les professionnels impliqués dans l'accueil des migrants : FEDASIL, centres d'accueil de réfugiés, centres de la Croix rouge, CPAS, organismes d'insertion socioprofessionnelle, entreprises de formation par le travail, Centres Régionaux d'Intégration, etc.

Face à cette situation, il revient aux décideurs politiques, pouvoirs publics et directeurs scientifiques de travaux sur l'appropriation, de faire valoir auprès de toutes ces structures d'accueil et d'insertion le rôle central de l'appropriation du français et la mise au point de pédagogies qui la prennent en compte.

Ils pourront alors compter sur l'ouvrage collectif de Patricia Alen et Altay Manço, ainsi que leurs travaux connexes dans ce domaine, qui tracent des voies novatrices pour la politique linguistique en faveur des migrants.

### Références bibliographiques

- Martiniello M., Jeurissen S., Perrin N., Gsir S., Jamin J. (2008), *Langue française, allophonie et défis sociaux, le cas des adultes en situation postmigratoire*, Service de la langue française, « Français et Société », n° 18.
- Lucchini S., Hambye Ph. (2008), *Francophones et plurilingues, le rapport au français et au plurilinguisme des Belges issus de l'immigration*, Service de la langue française, « Français et Société », n° 19.
- Manço A., Alen P. (2010), *Rapports à la langue française et plurilinguisme des populations issues des migrations en Wallonie et à Bruxelles : renforcement des pratiques d'appropriation à travers l'application des résultats de recherches. Argumentaire et guide pratique* (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations, rapport de recherche.
- Organismes francophones de Politique et d'Aménagement Linguistiques (France, Québec, Suisse romande, Fédération Wallonie Bruxelles) (2001), *L'intégration linguistique des migrants en pays francophones*, Genève.
- Organismes francophones de Politique et d'Aménagement Linguistiques (2005), *Langue française et diversité linguistique*, Bruxelles.
- Organismes francophones de Politique et d'Aménagement Linguistiques (2010), *Langue et cohésion sociale*, Neuchâtel.